



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Ferelec – les 3 baies » souhaite une meilleure accessibilité ferroviaire à destination de la Côte d’Opale

En date du vendredi 12 janvier 2024, les membres de l’association « les 3 baies-Ferelec », co-présidée par Monsieur Daniel Fasquelle, maire du Touquet-Paris-Plage et Monsieur Pascal Demarthe, maire d’Abbeville, se sont réunis dans le cadre d’une Assemblée Générale Ordinaire.

C’est au cours d’un vote à l’unanimité, que les motions suivantes ont été adoptées :

1 - Obtenir une garantie de régularité de la ligne

L’association se fait le porte-parole des usagers qui demandent à ce que les incidents à répétition qui émaillent le service soient rapidement résorbés. La SNCF doit veiller à la bonne régularité de la circulation mais aussi au bon dimensionnement des rames afin de pallier les problèmes de manque de place à bord des trains certains jours et à certaines heures.

2 - Obtenir la réparation et la remise en état des réseaux de chemin de fer

L’association prend note de la volonté affichée de SNCF Réseau de réparer au plus vite les réseaux endommagés par la tempête et les inondations afin de respecter l’objectif fixé au 5 février 2024. Elle salue la reprise progressive de la circulation entre Etaples-sur-Mer et Boulogne-sur-Mer à compter du 26 janvier 2024 comme annoncé dans la lettre d’information SNCF Réseau du 12 janvier 2024.

Il convient également de rappeler que des difficultés de circulation persistent au niveau de Montreuil-sur-mer et Saint-Pol-sur-Ternoise.

3 - Améliorer et renforcer la connexion de la Côte d’Opale avec la région parisienne

L’association prend note avec satisfaction de l’annonce de la liaison entre Creil et Roissy qui permettra de relier Amiens à l’aéroport Charles de Gaulle.

Les élus et acteurs économiques, membres de l’association, souhaitent que soit étudié dans ce cadre un lien par train entre Roissy-Charles de Gaulle et la côte picarde et la côte d’Opale. C’est un enjeu essentiel en terme d’accès à l’emploi pour nos habitants et d’attractivité touristique à l’égard de la clientèle internationale.

Les locomotives bi-modes pourront être utilisées dans ce but mais l’association rappelle son objectif premier, à savoir l’électrification de la ligne Rang-du-Fliers – Amiens plus utile que jamais au regard des dernières annonces.